

## Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 24 février 2023 à 20h30

Convoqué le 20 février 2023, le Conseil municipal de Naisey-les-Granges s'est réuni en mairie, le vendredi 24 février 2023 à 20h30, sous la présidence de Monsieur le maire, Jacky MOREL.

Nombre de membres en exercice : 15

### Présents :

Jean-Michel ALEX, Claude BELIARD, Etienne BIZE, Michel CRETIN, Bastien FRANSIOLY, Eric LIMACHER, Jean-Luc MARGUET, Estelle MATHEY, Jacky MOREL, Pascal SAPOLIN, Sandrine SAPOLIN, Philippe VUILLEMIN.

**Absent(es) ayant voté par procuration :** Maud QUINET ayant donné pouvoir à Eric LIMACHER, Christophe RUBRECHT ayant donné pouvoir à Etienne BIZE

**Absente excusée :** Adeline CARLOT

### Secrétaire de séance :

Jean-Luc MARGUET est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### Ordre du jour de la séance :

1. Procès-verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2023
2. Urbanisme
3. Comptabilité
  - Vote des comptes de gestion 2022
  - Vote des comptes administratifs 2022
  - Affectation des résultats 2022
4. Subventions aux associations
5. Forêt
6. Bâtiments communaux
7. Projet de requalification de l'espace public
8. Projet de salle
9. Questions diverses

### 1. Procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2023

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2023 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire de séance de la précédente réunion.

### 2. Urbanisme

• Autorisations d'urbanisme :

#### Permis de construire :

EARL VUILLEMIN Nicolas	Extension d'un bâtiment de stockage et création d'un appentis	5 rue des Roches (accord)
------------------------	---	---------------------------

#### Déclarations préalables :

VERNEREY Serge	Pose d'une fenêtre de toit	17 rue de la Vigne (accord)
ENERGYGO	Installation de panneaux photovoltaïques	4 rue du Château (accord)
RACINE Emilien	Construction d'un abri pour véhicule	16 rue du Stade (accord)

• Le maire fait part de la demande de M. et Mme GERARD d'acquérir la parcelle F 350 (24 ca) située le long de leur propriété. Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de leur vendre cette parcelle au prix du terrain d'aisance soit pour 480 €.

### 3. Comptabilité

#### • Vote des comptes de gestion 2022

Le maire présente au Conseil municipal les comptes de gestion 2022 fournis par le trésorier.

Les résultats se présentent de la façon suivante :

- Budget communal : 829 100,17 €
- Budget forêt : 285 189,20 €
- Budget lotissement de la Corvée : 362 093,16 €
- Budget panneaux photovoltaïques : 37 820,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2022.

#### • Vote des comptes administratifs 2022

Le maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2022 effectués par la commune.

##### Budget communal

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	360 092,35 €	1 252 579,85 €	892 487,50 €			
Investissement	216 671,69 €	153 284,36 €	-63 387,33 €	Restes à réaliser RAR :	68 445,00	30 000,00
Total	576 764,04 €	1 405 864,21 €	<b>829 100,17 €</b>	Résultat investissement avec RAR :		<b>-101 832,33 €</b>
				Résultat total avec RAR :		<b>790 655,17 €</b>

##### Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 817,46 €	341 109,66 €	306 292,20 €			
Investissement	31 520,95 €	10 417,95 €	-21 103,00 €	Restes à réaliser RAR :	2 100,00	0,00
Total	66 338,41 €	351 527,61 €	<b>285 189,20 €</b>	Résultat investissement avec RAR :		<b>23 203,00 €</b>
				Résultat total avec RAR :		<b>283 089,20 €</b>

##### Lotissement de la Corvée

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	44 281,26 €	406 374,42 €	362 093,16 €			
Investissement	42 038,26 €	42 038,26 €	0,00 €	Restes à réaliser RAR :	0,00	0,00
Total	86 319,52 €	448 412,68 €	<b>362 093,16 €</b>	Résultat investissement avec RAR :		<b>0,00 €</b>
				Résultat total avec RAR :		<b>362 093,16 €</b>

##### Panneaux photovoltaïques

	Dépenses	Recettes	Résultat final		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	80,00 €	0,00 €	-80,00 €			
Investissement	2 100,00 €	40 000,00 €	37 900,00 €	Restes à réaliser RAR :	47 500,00	9 862,00
Total	2 180,00 €	40 000,00 €	<b>37 820,00 €</b>	Résultat investissement avec RAR :		<b>262,00 €</b>
				Résultat total avec RAR :		<b>182,00 €</b>

Excédent total des 4 budgets :                    sans RAR :    1 514 202,53 €                    avec RAR : 1 436 019,53 €

Le maire se retire de la séance. Michel Cretin, élu président de séance, soumet au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve à l'unanimité.

• Affectation des résultats de fonctionnement 2022

Le maire propose d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budgets			
	Communal	Forêt	Lotissement de la Corvée	Panneaux photovoltaïques
Résultat de fonctionnement	892 487,50 €	306 292,20 €	362 093,16 €	-80,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) (pour couvrir le déficit d'investissement)	101 832,33 €	23 203,00 €	0,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	790 655,17 €	283 089,20 €	362 093,16 €	
Déficit de fonctionnement reporté (D002)				80,00 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

#### 4. Subventions aux associations

Organismes	Subventions votées en 2022	Subventions versées en 2022	Propositions 2023
A.D.M.R.	50 €	50 €	50 €
Anciens combattants de Bouclans	50 €	50 €	50 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €	50 €	50 €
Jeunes sapeurs-pompiers		150 €	0 €
Amicale des parents d'élèves de Naisey	300 €	300 €	300 €
Association des donneurs de sang	50 €	50 €	50 €
Espérance sportive de Naisey-les-Granges	250 €	250 €	250 €
Foyer socio-éducatif de Saône (collège)	420 €	400 €	360 €
Ligue de l'enseignement (écran mobile)	620 €	620 €	620 €
Accro'Gym	200 €	200 €	200 €
Comice du 1 <sup>er</sup> Plateau	50 €	50 €	50 €
Coop. Scolaire Naisey (sortie scolaire +USEP)	300 €	450 €	2 600 €
Souvenir Français	50 €	50 €	50 €
Rézosaône	30 €	30 €	30 €
Comité des fêtes	200 €	180 €	1 000 €
D'Potes en scène	100 €	100 €	100 €
OncoDoubs	200 €	200 €	200 €
Ronde de l'espoir			100 €
Périscolaire (fête de la musique)	100 €	0 €	0 €
<b>Divers</b>	500 €		500 €
<b>Total</b>	<b>3 520 €</b>	<b>3 180 €</b>	<b>6 560 €</b>

Le Conseil municipal accepte les propositions de subventions 2023 pour les associations ci-dessus sous réserve de présentation de leur compte-rendu d'Assemblée générale et de leur bilan financier respectif.

Vote : Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 0

#### 5. Forêt

Claude BELIARD fait part du constat effectué lors de la visite des parcelles 46-47 avec les membres de la commission forêt et l'ONF le 15 février.

Le quota de reprise des plants est atteint, il est décidé d'acquitter la dernière facture et de valider la fin du contrat.

## 6. Bâtiments communaux

Le maire informe le Conseil municipal que suite à des problèmes d'évacuation des eaux usées à la maison d'assistants maternels (MAM), il a été découvert que ce bâtiment n'était pas raccordé à l'assainissement collectif.

Des travaux de raccordement ont été effectués par les services techniques de la CCPHD.

## 7. Projet de requalification de l'espace public

Le maire informe le Conseil municipal d'un appel à projet de la région Bourgogne Franche-Comté, l'aménagement de l'espace du carrefour RD 104/387 ainsi que de la réhabilitation de la salle Parisse peuvent être concernés.

L'enveloppe financière attribuée est de 582 121 € pour les 5 projets qui seront retenus sur le territoire de la CCPHD.

Une réunion aura lieu le 9 mars entre la région, la CCPHD et la commune afin de confirmer si notre projet peut être pris en compte.

## 8. Projet de salle

Après analyse des offres, il a été décidé d'entreprendre une négociation avec certaines entreprises, nous sommes dans l'attente des résultats.

## 9. Questions diverses

➤ Le maire signale que le Conseil municipal et le Conseil d'école doivent se prononcer sur l'organisation du temps scolaire de l'école pour la rentrée 2023 avant le 26 avril 2023. Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce pour la reconduction de l'organisation actuelle à savoir sur 4 jours par semaine.

➤ Le maire présente le budget prévisionnel du périscolaire 2023 d'un montant de 77 138 €, la participation de la commune est de 40 628,97 €. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide ce budget.

➤ Le maire présente un compte-rendu du dernier Conseil communautaire de la CCPHD et notamment les points suivants :

• Tarifs assainissement :

2022 : 2,26 €                      2023 : 2,60 €                      2024 : 2,70 €                      2025 : 2,80 €                      2026 : 2,90 €

Afin de maîtriser l'ensemble des coûts supplémentaires en particulier le traitement des boues (suppression des aides de l'agence de l'eau), la communauté de communes a dû revoir à la hausse les tarifs de la redevance. Elle a demandé un effort supplémentaire aux communes qui avaient un faible taux pour arriver à une convergence des prix dès 2026 pour toutes les communes.

• Tarifs de la redevance incitative 2023 :

Volume du bac	Abonnement pour un an (hors levées)		Tarif unitaire de la levée supplémentaire			Abonnement pour un an (avec 12 levées obligatoires)
	Particuliers, Associations, Administrations	Professionnels et Collectifs	Particuliers, Associations, Administrations	Professionnels	Habitats collectifs	Particuliers, Associations, Administrations
140 L	192,57 €	260,26 €	3,53 €	5,01 €	7,19 €	234,93 €
240 L			6,58 €	8,58 €	12,84 €	271,57 €
360 L			7,89 €	11,92 €	18,15 €	287,24 €
660 L			13,23 €	21,08 €	32,54 €	351,39 €
770 L			15,23 €	24,41 €	37,78 €	375,31 €
1000 L						31,39 €

➤ Dates à retenir :

6 mars	Commission finances à 20h00
22 mars	Commission des fêtes à 20h00
28 mars	Opération brioches à 18h
31 mars	Réunion du Conseil municipal à 20h30 (avec DOB)
14 avril	Réunion du Conseil municipal à 20h30 (vote des budgets)

Le maire lève la séance à 23h00.

Le maire,  
Jacky MOREL



Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc MARGUET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the name of the secretary.